

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 septembre 2016 à 19 h 30**

L'an deux mil seize, le dix-neuf septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Claude LABOUREAU Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Françoise WICKER, Jamilah HABSAOUI, Françoise BAUDOT, Françoise VERMILLARD, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Brice BESNARD, Rachid EDDAHBI, Sonia PATOURET, François-Xavier NAULOT (arrivé durant la séance), Denise GALLIMARD, Patrick LEBLANC, Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Bernard DESCHAMPS donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

Monsieur Farid AIT KICHA donne pouvoir à Monsieur Gérard DELORME

Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Madame Françoise BAUDOT

Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Monsieur Brice BESNARD

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Madame Aurélie BONIN donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET

Retard excusé : François Xavier NAULOT

Secrétaire de séance : Brice BESNARD

Convocation du 13 septembre 2016 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Le Maire informe l'assemblée de la démission de Madame Françoise WICKER de sa fonction d'adjointe au Maire pour raisons personnelles et des suites qui seront données (répartition des domaines de compétence délégués, désignation d'un nouvel adjoint, etc.).

Il fait part des pouvoirs donnés, de l'ajout d'un sujet en affaires et questions diverses (relatif au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) et des documents déposés sur table.

1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2016.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions

Aucune intervention n'est sollicitée.

ADMINISTRATION GENERALE

4. Transmission électronique des actes au représentant de l'Etat - nouvelle convention

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une nouvelle convention avec le Préfet de l'Yonne pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat.

INTERCOMMUNALITE

5. Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan – modification statutaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification statutaire proposée par la CCAVM portant sur le retrait de la compétence « gestion du Pôle de santé de Châtel-Censoir ».

6. Rapports annuels 2015 établis par la Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan (CCAVM)

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de la communication des rapports annuels de l'exercice 2015 établis par la CCAVM (rapport d'activité et rapport de gestion des déchets ménagers).

7. Etablissements publics intercommunaux – rapports annuels d’activités 2015

Le conseil municipal, à l’unanimité, donne acte au Maire de la présentation des rapports d’activité de l’exercice 2015 des établissements publics intercommunaux (SDEY et PNRM).

FINANCES

8. Décisions modificatives budgétaires – exercice 2016 : budgets principal et annexes

Le conseil municipal, à l’unanimité, approuve les décisions modificatives budgétaires de l’exercice 2016 présentées (budget principal et budgets annexes cinéma, service de l’assainissement et forêt).

9. Subventions aux établissements publics et aux associations – exercice 2016

Le conseil municipal, à l’unanimité, attribue les subventions au titre de l’exercice 2016 à l’établissement public CCAS-Espace Solidarité Famille, ainsi qu’au Comité de l’Avalonnais du Secours Populaire, à la Fondation du Patrimoine et au syndicat d’élevage de la race bovine charolaise.

10. Admission en non-valeur

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide d’admettre en non-valeur les sommes restant dues suite aux poursuites effectuées par le Trésorier d’Avallon pour le recouvrement d’une Taxe Locale d’Equipement.

11. Dématérialisation de la facturation au 1^{er} janvier 2017

Le conseil municipal, à l’unanimité, approuve le déploiement de la facturation électronique au 1^{er} janvier 2017 via la plateforme sécurisée Chorus Pro.

RESSOURCES HUMAINES

12. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide de créer un emploi d’assistant d’enseignement artistique à temps non complet (12/20^{ème}) pour l’enseignement piano.

EAU ET ASSAINISSEMENT

13. Services « eau potable » et « assainissement » – Rapports annuels du délégataire et rapports du Maire : exercice 2015

Le conseil municipal, à l’unanimité, donne acte au Maire de sa communication des rapports 2015 du délégataire de la gestion des services publics « EAU » et « ASSAINISSEMENT » et de ses rapports annuels sur la qualité et le prix des services publics d’eau potable, d’assainissement collectif et d’assainissement non collectif.

PATRIMOINE FORESTIER

14. Forêt communale d’Avallon – plan de coupe de l’exercice 2017

Le conseil municipal, à l’unanimité, approuve le plan de coupe de la forêt communale d’Avallon pour l’exercice 2017, proposé par l’Office National des Forêts.

AMI CENTRE-BOURG

15. Mise en place d’un prêt relais dans le cadre de l’acquisition par la ville de l’ancienne Maison de retraite d’Avallon

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide de mettre en place un prêt relais d’un montant de 350 000,00 € dans l’attente du versement réel de la subvention DETR attribuée pour l’acquisition de l’ancienne Maison de retraite d’Avallon.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

16. Aire d’accueil des gens du voyage – modification du règlement intérieur et fixation de tarifs

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide d’apporter une modification au règlement intérieur de l’aire d’accueil des gens du voyage et fixer deux nouveaux tarifs en cas de dégradations constatées.

17. Passage de lignes électriques – complexe sportif de la Morlande : convention de servitude

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de tracé de la liaison souterraine permettant le passage de lignes électriques pour le complexe sportif de la Morlande, constituant une servitude de passage.

18. Constitution d'une servitude de passage d'une canalisation souterraine d'eau potable sur un terrain privé situé 9 impasse de la Petite Corvée

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la constitution d'une servitude de passage et d'entretien d'une canalisation publique d'eau potable au profit de la commune en tréfonds d'une parcelle privée, à titre gracieux.

19. Cession d'un bien immobilier situé 3 impasse de la Petite Corvée

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre l'immeuble situé 3 Impasse de la Petite Corvée, pour un montant de 90 000 € et approuve les servitudes de passages existantes (canalisation publique d'eau potable et accès au compteur électrique de la maison voisine).

20. Cession d'un bien immobilier situé 11 impasse de la Petite Corvée

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre l'immeuble situé 11 impasse de la Petite Corvée, pour un montant de 102 000 € et approuve la servitude de passage et d'entretien d'une canalisation publique d'évacuation des eaux pluviales au profit de la commune en tréfonds de la parcelle à céder.

21. Cession d'un bien immobilier situé 7 impasse de la Petite Corvée

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre l'immeuble situé 7 Impasse de la Petite Corvée, pour un montant de 80 000 € et approuve la création d'une servitude de passage et d'entretien d'une canalisation publique d'eau potable au profit de la commune en tréfonds de la parcelle à céder.

22. Cession d'un bien immobilier situé 5 impasse de la Petite Corvée

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de vendre l'immeuble situé 5 Impasse de la Petite Corvée, pour un montant de 82 000 € et approuve la création d'une servitude de passage et d'entretien d'une canalisation publique d'eau potable au profit de la commune en tréfonds de la parcelle à céder.

23. Mise en vente de l'immeuble communal situé 62 rue de Lyon

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce sur le principe de mettre en vente l'immeuble communal situé 62 rue de Lyon, si celui-ci ne répond à aucun projet pour la ville.

24. Acquisition d'un ensemble immobilier sis 13 rue des Iles Labaume

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition, au prix de 80 000 € de plusieurs parcelles constituant le site de l'ancienne verrerie d'art de la Vallée du Cousin jouxtant la station d'épuration communale et permettant ainsi à la ville de disposer d'une réserve foncière en cas de besoin d'extension de la station ou d'aménagements futurs.

ENVIRONNEMENT

25. Parcours pédagogique de la Vallée du Cousin

Le conseil municipal approuve la mise en place d'un parcours pédagogique dans la Vallée du Cousin portant sur l'installation d'une maquette pédagogique et ludique sur les jardins Menant, de panneaux informatifs et de bornes directionnelles sur le bord de la rivière.

Résultat du vote : 28 voix « POUR » et 1 abstention : Sonia PATOURET

SOLIDARITE – EDUCATION – CITOYENNETE ET ENFANCE

26. Espace Senior – règlement intérieur des animations collectives et sorties

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de règlement des animations collectives et sorties du service Espace Senior.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

27. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – demandes de subventions

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite les aides financières de l'Etat, en faveur des Conservatoires à Rayonnement Communal et pour la classe d'orchestre créée à l'école Victor Hugo.

SPORT ET JEUNESSE

28. Subventions aux associations à vocation sportive – exercice 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions, à titre exceptionnel ou dans le cadre d'un partenariat, aux associations à vocation sportive.

QUESTIONS ET INFORMATIONS

29. Affaires et questions diverses

✓ Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) – projet d'extension du périmètre de la CCAVM

Le conseil municipal, à l'unanimité, précise son avis émis par délibération du 11 juillet dernier, et émet un avis favorable au projet d'extension de périmètre de la Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan, conformément à l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016.

✓ Rattachement de la commune d'Arcy-sur-Cure à la CCAVM

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite qu'à terme, à compter du 1^{er} janvier 2017 et selon les procédures de droit commun, satisfaction puisse être donnée à la Commune d'Arcy-sur-Cure si sa volonté est alors réaffirmée d'être rattachée à la Communauté de Communes entre Cure et Yonne qui doit fusionner avec celle de Chablis.

30. Informations du Maire

Le conseil municipal prend acte de la communication donnée par le Maire quant à la rentrée scolaire et les remerciements reçus.

Le Maire répond aux questions des élus portant sur :

- les moyens donnés à la ville pour faire cesser l'affichage sauvage de propagandes politiques
- l'appellation de la zone abritant les nouveaux commerces sortie sud d'Avallon
- les réponses apportées aux demandes formulées par délibération du 11 juillet portant sur l'agrément et l'exploitation d'une casse auto située Queue de l'Étang
- les mesures de sécurité prises lors de la fête d'Avallon et l'isolement des commerces autres que ceux de la Grande Rue A. Briand

La séance est levée à 22 h 40.
